

Installation de stockage de Saint-Chély-d'Apcher



Commune
Saint-Chély-d'Apcher

Département
Lozère (48)

Région
Occitanie

Mise en service
Janvier 2026

LES ÉLÉMENTS CLÉS

Technologie : Batteries Lithium-ion (LFP)

Nombre de batteries : 2

Puissance installée : 5 MW

Capacité de stockage installée : 9 MWh

Nombre de cycles moyens par jour : 1,5 à 2 cycles



LE STOCKAGE D'ÉLECTRICITÉ PAR BATTERIE

Ces dernières années, les technologies de batteries ont gagné en maturité, rendant les projets de stockage stationnaire de plus en plus compétitifs pour de nombreux usages.

Grâce à leur réactivité, **les batteries peuvent remplacer certaines centrales thermiques pour assurer les services d'équilibrage instantané du réseau.** Elles permettent également de décaler la production d'électricité afin de mieux l'aligner avec la consommation, en particulier pour les énergies renouvelables. Cela contribue à une meilleure intégration de ces énergies vertes et à une électrification accrue des usages.

Selon les scénarios de RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, la France aura besoin de 9 à 13 GW de flexibilité par batteries d'ici 2050.

JPee contribue activement à cette dynamique, avec **un objectif de 200 MW de stockage d'électricité par batterie en 2030.**

LES CHIFFRES CLÉS DE JPee

586 MW
en exploitation

+2,5 GW
en cours de développement

312 MW
69 centrales solaires

274 MW
18 parcs éoliens

106 MW
en construction ou prêts à l'être

200 MW
d'objectif de stockage d'électricité par batterie en 2030

L'INTÉRÊT DU STOCKAGE POUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

L'augmentation de la production d'électricité d'origine renouvelable, qui est par nature variable et non pilotable, impose progressivement des évolutions et nouvelles contraintes sur le réseau.

Les systèmes de stockage par batterie font partie des solutions qui permettent de soutenir le réseau, notamment en fournissant des Services Systèmes (équilibre du réseau à très court terme). Ces derniers permettent le décalage de production, en stockant l'électricité lorsque la consommation est faible pour la décharger lorsque la demande augmente.

Les gestionnaires de réseau (RTE et Enedis) incitent ainsi aujourd'hui à développer ce type d'installation dans le cadre de l'évolution du réseau électrique. AU 1er juin 2025, 1,3 GW de capacités de stockage par batteries sont installées en France et plusieurs GW sont en développement et en construction.

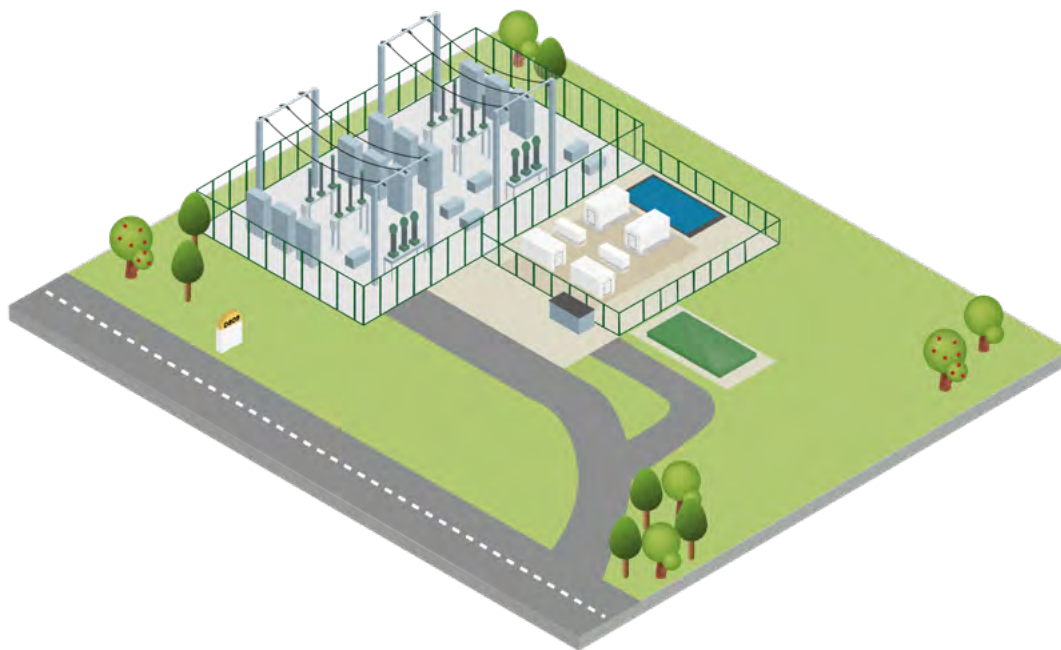
LE FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE

La centrale construite à Saint-Chély-d'Apcher permettra la charge et la décharge des batteries selon les besoins du réseau public d'électricité. Les installations du site permettront la transformation du courant continu et l'élévation de la tension pour injection de l'électricité issue des batteries sur le réseau lors de la phase de décharge des batteries.

À l'inverse, elles permettront la transformation du courant alternatif et l'abaissement de la tension pour injection de l'électricité issue du réseau vers les batteries lors de la phase de charge des batteries.

La puissance maximale installée sera de 5 MW pour un potentiel de stockage d'énergie de 9 MWh.

L'exploitation de la centrale est prévue pour un minimum de 15 ans. Au-delà, le niveau de charge des batteries atteindra un niveau trop faible, il faudra alors les changer ou démonter l'installation.



L'EXPLICATION DES AMÉNAGEMENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ DU PROJET

Afin d'assurer la sécurité du projet et notamment la maîtrise du risque d'incendie, plusieurs mesures sont mises en place.

Premièrement, la technologie utilisée (LFP) est une technologie plus sûre que les anciennes générations de batterie (NMC). De plus, l'enveloppe du container comprenant les racks de batteries sont certifiés par la norme UL9540A permettant de contenir l'emballement thermique à l'intérieur de l'enceinte en cas de départ d'incendie.

Un système de capteurs et d'alarmes sont directement inclus dans les enceintes afin de déclencher les systèmes d'extinctions automatiques et de prévenir les services du SDIS local.

Sur site, une citerne d'eau de 120 m3 est installée en cas de nécessité, ainsi qu'un bassin de rétention permettant de récupérer ces mêmes eaux d'extinctions pour éviter la pollution des sols. Par ailleurs, le site est entièrement clôturé et sous vidéo-surveillance.